

Sujet : [INTERNET] Épandage de boue commune Nort sur Erdre

De :

Date : 02/12/2020 11:45

Pour : "pref-enqpub-metabioenergies-combree@maine-et-loire.gouv.fr" <pref-enqpub-metabioenergies-combree@maine-et-loire.gouv.fr>

Bonjour Monsieur,

Je vous fais part de mon étonnement concernant l'enquête publique en cours. Déjà en terme de communication, très peu de com sur un sujet pourtant sensible. Sur le forme nous avons connus mieux. (Parenthèse terminé)

Sur le fond du dossier, comment est-ce possible de continuer à autoriser des boues de ce type sur les parcelles aussi proche de l'erdre, et des zonages classés natura 2000?

De plus la nappe phréatique si proche et déjà si polluée (voir les etudes sur la qualité de l'eau des captages de Nort)

Je ne suis pas foncièrement opposé au traitement des boues, nous les générons ils faut les traiter.

Mais a quoi bon faire des zones natura2000, et parler qualité de l'eau (un bien commun !) si nous ependons ici des boues de methaniseur?

Bien Cordialement

Téléchargez [Outlook pour iOS](#)